

Le Liban exclut les réfugiés syriens d'une nouvelle disposition migratoire



Beyrouth, 9 janvier (RHC-PL) Le ministre libanais des Affaires sociales, Rachid Derbas, a confirmé que les réfugiés syriens résidant au Liban ne sont pas concernés par la mise en place de visas pour l'entrée sur le territoire libanais.

Au sujet de cette mesure polémique, mise en œuvre par le gouvernement de Beyrouth, Rachid Derbas a précisé que si des réfugiés se rendent en Syrie, il n'auront pas besoin de visas à leur retour au Liban.

Le ministre libanais des Affaires sociales a expliqué qu'un million 200 mille personnes ont trouvé refuge au Liban et que ce pays ne peut plus accueillir de nouveaux réfugiés.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/43088-le-liban-exclut-les-refugies-syriens-dune-nouvelle-disposition-migratoire>



Radio Habana Cuba